



Carte de 10 ans après pacs avec un français

Par **saracam**, le **21/06/2013** à **18:01**

Bonjour,
Je me permets de vous soumettre ma situation en espérant que vous pourrez m'aider à y trouver des réponses.
Je suis arrivée du Cameroun il y a 12 ans à l'âge de 14 ans mais j'ai été régularisée à 19 ans. J'ai obtenu une carte VPF. Je me suis pacsée en 2007 avec un ressortissant du Congo Brazzaville et après 4 ans de vie commune, il a obtenu que son statut soit changé et a lui aussi obtenu la carte VPF. Il a fini par obtenir la nationalité française il y a quelques mois.
Je sais bien que la loi sur l'obtention de la carte de résident de plein droit ne s'applique pas aux partenaires du pacs, mais j'aimerais savoir s'il serait malgré tout possible de l'obtenir étant donné que:
- nous sommes pacsés depuis plus de 6 ans
- je suis arrivée en France depuis plus de 12 ans.
- je m'apprête à recevoir mon 7e titre de séjour
Je tiens quand même à préciser que je suis toujours étudiante et que je ne travaille donc pas à temps plein.
Je vous remercie par avance en espérant que mon cas réussira à piquer votre intérêt.
Cordialement.